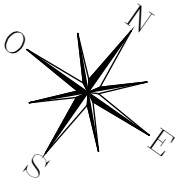
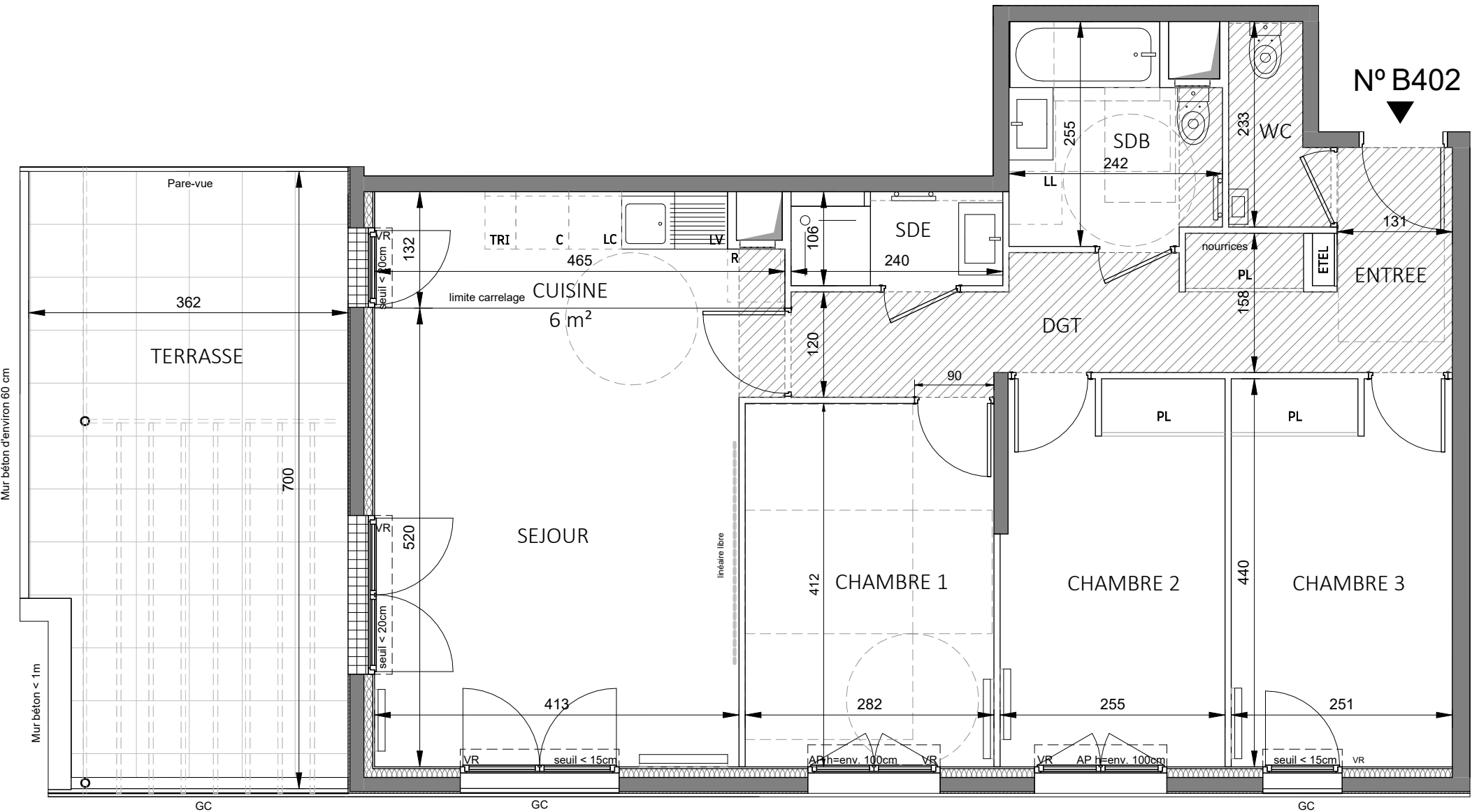


HALL B
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n°B402 au 4^{ème} étage

ENTREE	3.33 m²
SEJOUR / CUISINE	27.73 m²
CHAMBRE 1	11.62 m²
CHAMBRE 2	11.02 m²
CHAMBRE 3	10.98 m²
SALLE DE BAINS	5.53 m²
SALLE D'EAU	2.54 m²
WC	2.25 m²
DEGAGEMENT	8.06 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	83.06 m²

TERRASSE	24.25 m²
SURFACE TOTALE ANNEXE	24.25 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	107.31 m²

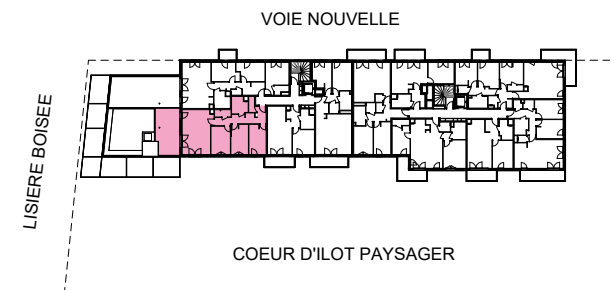
LEGENDE			1/2
AP	allège pleine		sèche-serviette
GC	garde corps		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
	soffite/faux plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	esp tech elec du lgt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
LC	linéaire complémentaire	TRI	tri sélectif
		---	retombée de poutre
	fenêtre		porte-fenêtre
			fenêtre fixe
Indice C			10/12/25
Echelle :			



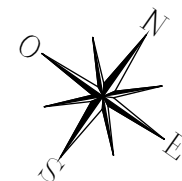
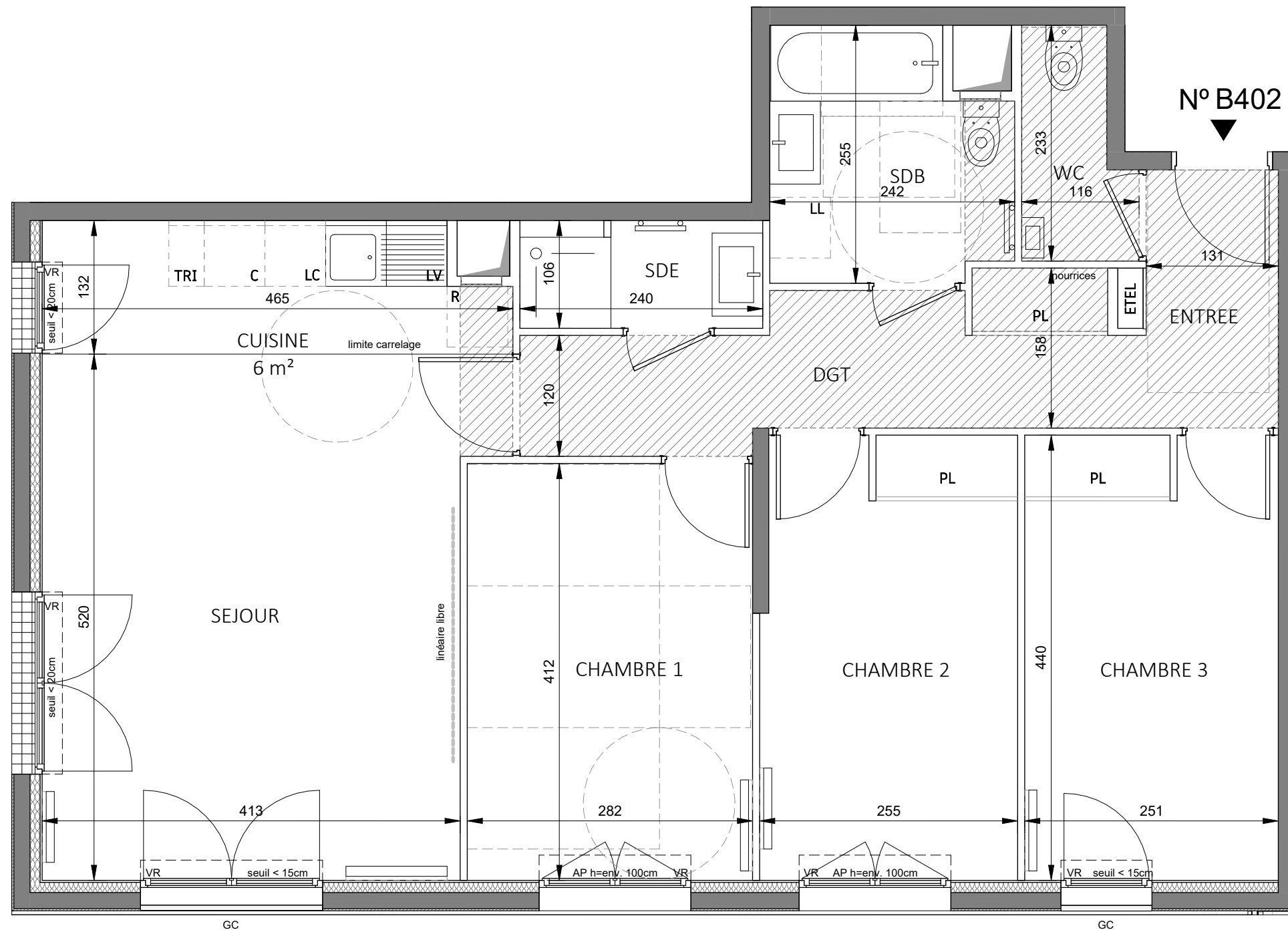
Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



HALL B
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n°B402 au 4 ème étage



Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont représentés et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

LEGENDE		2/2
AP	allège pleine	 sèche-serviette
GC	garde corps	 radiateur
VR	volet roulant	R réfrigérateur
	soffite/faux plafond	LV lave vaisselle
ETEL	esp tech elec du lgt	LL lave linge
PL	placard	C cuisson
LC	linéaire complémentaire	TRI tri sélectif
		-- -- retombée de poutre
		
		fenêtre
		porte-fenêtre
		fenêtre fixe

NICOLAS
LAISNE™
ARCHITECTES